

Commercial contract Law

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthode d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Enseignement entièrement en anglais à caractère professionnel et international dans différentes branches du droit des affaires. Il vise à renforcer la formation des étudiants se destinant à exercer, en France ou à l'étranger, la profession d'avocat d'affaires ou de juriste d'entreprise travaillant sur des dossiers internationaux.

Objectifs

Cette formation n'a pas pour objet de former à une discipline juridique spécifique relevant du droit des affaires, mais davantage à une profession pour laquelle un niveau très correct de compréhension et de rédaction en anglais est indispensable

Pré-requis nécessaires

Bonne compréhension de la langue anglaise